



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 21 OCTOBRE 2022 À 10 H30 À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN À HOCHFELDEN

Convocation du 14 octobre 2022

|                      |               |                    |               |
|----------------------|---------------|--------------------|---------------|
| Membres en exercices | 30 titulaires | Membres présents : | 16 titulaires |
|                      | 30 suppléants |                    | 8 suppléants  |

Délibération n°401 du Comité syndical

### **8. Contribution du syndicat mixte au projet MORO** **et présentation du projet**

Le projet est présenté en séance par Hélène BERNARD, chargée d'étude aménagement et transfrontalier à l'ADEUS, en charge de l'animation du projet MORO.

Le syndicat mixte pour le SCOTERS est sollicité pour contribuer à la finalisation du projet MORO, dans lequel il est impliqué depuis son lancement il y a 2 ans.

Le programme MORO

Le « MORO » (MOdellvorhaben der RaumOrdnung) est un projet de recherche-action qui porte sur des démarches de coopération franco-allemandes en aménagement du territoire. Il est basé sur une méthode de travail et de gouvernance fréquemment utilisée en Allemagne, le Planspiel, qui simule des processus de travail **politico-technique**.

Suite au Traité d'Aix-la-Chapelle sur la coopération et l'intégration franco-allemande (2019), deux sites pilotes ont été identifiés pour décliner ce projet : un dans la Grande Région (*autour de Sarrebruck*) et l'autre dans le Rhin Supérieur (*incluant le territoire du SCOTERS*).

Le projet MORO sur le Rhin Supérieur

L'objectif pour le Rhin supérieur est de proposer une organisation de foncier économique en transfrontalier, sous la forme d'un pôle multisite impliquant les communes (côté allemand) et les EPCI (côté français) volontaires.

Des solutions sont explorées pour établir des liens entre les facteurs favorables d'attractivités, les besoins économique et fonciers d'un côté, et les outils de la planification territoriale des deux côtés de la frontière de l'autre côté, pour ensuite identifier les procédures, outils et

exigences en matière d'aménagement du territoire, puis soumettre une proposition cohérente tant financièrement que juridiquement.

L'expérimentation est copilotée par la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et l'Eurométropole de Strasbourg conjointement avec les deux Regionalverbände Mittlerer und Südlicher Oberrhein. Elle est construite en association étroite avec les SCoT, les PETR, les Eurodistricts et les acteurs économiques français et allemands.

Elle mobilise des acteurs de la planification et de l'économie ainsi que des responsables politiques des deux côtés de la frontière.

#### Déroulement et séminaire de clôture

Le MORO a donné lieu à de nombreux échanges techniques et politiques, avec :

- 2 sessions de Planspiel, un 1<sup>er</sup> sur l'état des lieux et un 2<sup>nd</sup> sur les outils à développer, introduites et clôturées par des instances politiques et alimentées par des ateliers techniques
- Des comités de pilotage (CPT) et comités des partenaires (CPRS)
- Des échanges d'experts en aménagement du territoire et en économie

Une synthèse des enseignements et les perspectives de poursuite du projet seront présentées et discutées lors d'un séminaire de clôture, le 14 décembre à Strasbourg.

Les recommandations issues du projet feront l'objet d'une publication.

Le syndicat mixte est sollicité pour apporter une contribution de 10 000 € à la finalisation du projet.

#### Échange/Débat :

*Pia IMBS* remercie Hélène BERNARD pour la présentation qui permet de bien cerner le projet.

*Les élus relèvent :*

- les freins relatifs à ce type de projet transfrontalier : problématiques sociales et fiscales (*René SCHAAL*), administratifs et linguistiques (*Daniel LENGENFELDER*), évasion fiscales (*Jean-Pierre ISSENHUTH*)
- la multiplicité des instances transfrontalières existantes et la difficulté à engager des projets transfrontalier (*Justin VOGEL*)
- les enjeux en matière des flux (*Michèle KANNENGIESER*), et de foncier (*Françoise SCHAETZEL*), les attentes des allemands pouvant potentiellement être fortes sur ce sujet.

*Françoise SCHAETZEL* souhaite dépasser ces difficultés en allant au bout du projet et tenter l'expérimentation d'un pool d'activité multisites.

Hélène BERNARD précise que la plus-value du projet est de créer un réseau d'acteurs, et d'expérimenter la prise de décision pour un passage simplifié à l'action.

Jean-Charles LAMBERT demande que le projet, s'il est mené, soit gagnant-gagnant tant pour les Français que pour les Allemands.

*Le Comité syndical  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité  
Décide*

- D'accorder une contribution de 10 000 € en faveur de la clôture du projet MORO à la Région Grand Est.

**Certifié exécutoire compte tenu de :**

La transmission à la Préfecture le 27.10.22

La publication le 27.10.22

Strasbourg, le 27.10.22



La Présidente  
Pia IMBS

Secrétaire de séance  
~~La Directrice~~  
Eve ZIMMERMANN